



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Maîtres d'ouvrage :

CFAI PROVENCE

Objet :

ACHAT D'UNE ARCHITECTURE RESEAU SUPERVISEE ET SECURISEE

Le présent BPU doit être complété et signé, il deviendra, une annexe au contrat.

Les prix stipulés dans ce document représentent des prix forfaitaires sur lesquels les candidats s'engagent dès la réponse globale au marché.

Ces prix sont fermes et intangibles. Les prix stipulés dans le présent document devront comprendre l'ensemble des charges afférentes à l'exécution des prestations et seront exprimés hors taxe. Ils peuvent être présentés par année.

Les candidats peuvent répondre à l'un ou l'ensemble des lots. Le marché sera accordé au candidat qui obtiendra la meilleure note selon les critères présentés dans le cahier des charges.

Il est demandé à chaque candidat de présenter sous chaque lot une proposition tarifaire correspondant aux prestations proposées dans la méthodologie de leur offre et qui permettront de répondre aux sous-tâches détaillées dans le cahier des charges dans chaque lot.

Au-delà de cette présentation tarifaire par lot, chaque candidat doit faire mentionner son coût journalier et les frais de déplacements liés à leur présence sur le lieu principal du déroulement du projet : plateforme industriel du futur. Il est également demandé de faire mentionner le détail des prestations ou achats qui seraient éventuellement nécessaires à la réalisation de la mission (transports des œuvres etc....) ainsi que la méthode de choix des prestataires et/ou fournisseurs.

Il est demandé au candidat de faire clairement apparaître le nombre de jours par lots qui seront nécessaires à la réalisation de la mission.

Proposition Tarifaire :

- LOT 1 :

- LOT 2 :

- LOT 3 :

Cachet de la société :

Signature :